



ABYMES, le 7 Février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Utilisation frauduleuse d'une carte de carburant au SDIS 971

Suite à une enquête administrative interne menée par le service en charge de la logistique du **SDIS** Guadeloupe, il s'avère qu'une carte de carburant a été utilisée frauduleusement. Le préjudice pour le **SDIS** est estimé à environ 16000 euros. Le **SDIS** a immédiatement bloqué cette carte et le Directeur du **SDIS**, avec mon plein assentiment, a déposé le 31 décembre 2019 par lettre recommandée n° **2C 069 994 9027 3**, une plainte contre X, au Procureur de la République, auprès du Tribunal de Grande Instance de Pointe-à-Pitre, enregistrée le 06 janvier 2020.

Les représentants du personnel et l'ensemble des agents ont été informés de la mise en œuvre de cette procédure.

Cette affaire est dans les mains de la Justice et suit son cours.

Le SDIS reste pleinement engagé dans ses missions de secours aux personnes, protection des biens et de l'environnement.

Le Président du **CASDIS**,
Monsieur Fabert **MICHELY**

Contact presse :

Service Communication du SDIS

Communication@sdis971.fr

Tél : 05 90 48 36 92 - GSM : 06 90 30 80 40